

0061

DÉCISION N° 0061 /D/SIC/DG/2025 DU 17 FEV 2026
PORTANT ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT AVEC
CONCOURS N°042/DAONRC/SIC/CIPM/2025 DU 29 DECEMBRE 2025 POUR LES ETUDES
ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN IGH A
USAGE MIXTE (LE BONAPRISO) DEVANT ABRITER LES BUREAUX DE LA DRD, DES
LOGEMENTS DE STANDING, DES COMMERCES, BUREAUX LOCATIFS ET DES
PARKINGS AU QUARTIER BONAPRISO A DOUALA POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE
2026 ET SUIVANTS.

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

- Vu la Constitution ;
Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les Règles Communes Applicables aux Marchés des Entreprises Publiques ;
Vu les Statuts de la Société Immobilière du Cameroun approuvés par l'Assemblée Générale du 10 Août 2001 ;
Vu la Résolution n°06/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant élection du Président du Conseil d'Administration de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;
Vu la Résolution n°07/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant nomination du Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;
Vu la Résolution n°054/CA/SIC/2021 du 09 septembre 2021, portant régime spécifique de la commande publique applicable à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;
Vu la Résolution n°034/CA/SIC/2025 du 30 décembre 2025 portant autorisation de contractualisation par voie de Gré à Gré des prestations de Maîtrise d'œuvre technique complète des travaux de construction de soixante (60) logements, espaces de commerce et bureaux à Bonapriso/Douala ;
Vu L'Avis D'appel D'offres National Restreint Avec Concours N°042/DAONRC/SIC/CIPM/2025 DU 29 décembre 2025 pour les études architecturales et techniques en vue de la construction d'un IGH à usage mixte (LE BONAPRISO) devant abriter les bureaux de la DRD, des logements de standing, des commerces, bureaux locatifs et des parkings au quartier Bonapriso A Douala.

DECIDE :

Article 1^{er} : est annulé, pour compter de la date de signature de la présente décision, l'Avis d'Appel D'offres National Restreint Avec Concours N°042/DAONRC/SIC/CIPM/2025 DU 29 DECEMBRE 2025 pour les études architecturales et techniques en vue de la construction d'un IGH à usage mixte (LE BONAPRISO) devant abriter les bureaux de la DRD, des logements de standing, des commerces, bureaux locatifs et des parkings au quartier BONAPRISO A DOUALA pour le compte de l'exercice 2026 et suivants, suite au chevauchement de procédure d'Appel d'Offres et de Gré à Gré.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations :

- PCA/SIC
- ARMP
- PCIPM/SIC
- Affichage
- Archives/Chrono.

Yaoundé, le **17 FEV 2026**
LE DIRECTEUR GENERAL,
Le Directeur Général
DR. AHMADOU SARDAOUNI